Année 2024, n°8

Juin

Bulletin municipal

COMMUNE DE SOUMANS

Actualités Soumanaises

AG du Club des Aînés – Janvier 2024

Anne Sieben – Février 2024

Grease film programmé en plein air au stade de Soumans le 13 août 2024

Club CRCV – mai 2024

Dans ce numéro :

Etat-civil	3
Budget	4
Associations	18

Edito

Chères Soumanaises, chers Soumanais,

En avril, le conseil municipal a voté le budget communal pour l'année 2024. Vous en trouverez les grandes lignes dans les pages suivantes. Chaque année, ce moment est le plus important dans la vie de notre municipalité. C'est là que sont déterminés les moyens que nous donnons aux services municipaux pour fonctionner ainsi que les projets d'investissement que nous programmons pour vous, pour Soumans, pour aujourd'hui comme pour demain. Ce budget reflète notre ambition pour la commune : l'exercice n'est pas aisé lorsqu'une inflation étouffante nous freine dans nos actions et que l'avenir est incertain…

En annonçant 20 milliards de coupes budgétaires l'an prochain sur le budget de l'Etat et la mise à contribution des collectivités, dont les communes, pour combler le déficit public, le gouvernement lançait, avant la dissolution de l'Assemblée Nationale, un message on ne peut plus clair : réduire les ressources des collectivité locales, ce qui aura indéniablement pour conséquences des difficultés certaines pour assurer les missions de service public tels l'entretien de notre patrimoine immobilier, de nos routes communales et pour les investissements futurs.

Néanmoins, une bonne nouvelle dans cette période difficile : les services de l'Etat en nous accordant une subvention importante au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux nous permettent d'engager dès juillet la construction d'une Maison d'Assistantes Maternelles. La communauté de communes, la Caisse d'Allocation Familiale, le Fonds Européen de Développement Régional apporteront des aides financières à ce beau projet pour notre territoire.

Le contenu de ce bulletin municipal, certes non exhaustif, a pour objectif de vous informer sur l'actualité soumanaise et je ne doute pas que vous prendrez un réel plaisir à le lire. Evidemment, nous sommes preneurs de vos remarques, de vos suggestions afin d'en enrichir son contenu. Nous nous félicitons des contributions de nos associations qui témoignent du dynamisme et de l'esprit d'initiative qui animent leurs bénévoles.

Jean-Claude PARNIERE

Etat-Civil

DECES

Le 19 Décembre de Jean-Claude GAUTRON à l'âge de 81 ans, Châteux

Le 6 Janvier de Odette MOUSSON née DESJOBERT à l'aube de ses 94 ans, Le Mazurier

Le 1er Mars de Didier GLOMEAUD à l'âge de 59 ans, Rue des Acacias

Le 2 Juin de Simone ROUFFET née VELLEAUD à l'aube de ses 97 ans, La Garde

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles.

Compte administratif principal 2023

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	**621 071.39 €**	**13 059.19 €**
RECETTES	**587 810.41 €**	**47 661.90 €**
Résultat de l'exercice EXCEDENT DEFICIT	**33 260.98 €**	**34 602.71 €**

BUDGET PRIMITIF 2024

FONCTIONNEMENT	**INVESTISSEMENT**
S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **605 369 €**	S'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **589 286 €**

Des subventions ont été attribuées aux associations dont la liste figure dans ce tableau.

ACCA Soumans	300 €	Les 3 Z'Ecoles SBL	500 €
Anciens combattants	150 €	Devoir de mémoire	100 €
Les Chôvelus	200 €	Secours populaire	200 €
AS Soumans	100 €	La Croix rouge française	200 €
Association « Les Kiens »	200 €	LES PEP 23	50 €
Les Amis de la Chassagne	200 €	Lire en Creuse	50 €
Le Souvenir Français	100 €		

TAUX DES TAXES pour l'année 2024

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des taxes qui sont :

- taxe foncière sur le bâti : 34.38 %
- taxe foncière sur le non bâti : 48.41 %
- taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 11.87 %

Les principales dépenses et recettes prévues de la section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Redevance eau, assainissement, Energie, électricité, combustible,	79 000 €	Contributions directes et compensations	296 024 €
Fournitures d'entretien, de voirie, de petits équipements, vêtements de travail, fournitures administratives	21 000 €	Remboursement de frais et diverses redevances	45 800 €
Entretien de terrain, bâtiments,	147 000 €	DGF (Dotation Globale de	74 123 €
Locations mobilières, maintenance et autres	15 600 €	Dotation solidarité, péréquation et élus	43 430 €
Assurance multirisques	4 800 €	Taxes additionnelles	10 000 €
Fêtes et cérémonies, impression,	12 500 €	Subventions attribuées et TVA	69 836 €
Charges de personnels et élus, cotisations	224 500 €	Revenus des immeubles	32 845 €
Contingent incendie	23 900 €		
Participations aux organismes	44 655 €		
Subventions aux associations et autres	3 850 €		

Les principales dépenses et recettes prévues de la section d'investissement

Dépenses		Recettes	
Emprunt (remboursement capital) + cautions locataires	11 800 €	Remboursement TVA	8 052 €
Honoraires et construction Maison d'Assistantes Maternelles	502 346 €	Participation commune de Lavaufranche pour travaux du cimetière	3 000 €
Entretien de terrain, bâtiments,	147 000 €	Subvention soutien à	13 000 €
Cimetière : reprise de concessions (1ère tranche	11 200 €	Subventions pour construction MAM	290 280 €
		Emprunts relais TVA et long terme	192 600 €

Travaux réalisés

- Changement des fenêtres du bâtiment de la boulangerie par la menuiserie Simon THURET de Gouzon pour un montant de 13 606 € HT

- Réaménagement de la bibliothèque municipale (création d'étagères) par les employés communaux.

MAM (Maison d'Assistantes Maternelles)

Après avoir obtenu la subvention DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 40 % du montant HT des travaux, un appel d'offres a été lancé pour lequel plusieurs entreprises ont bien voulu faire une proposition de tarifs.

Après analyse de l'ensemble des offres par l'architecte, maître d'œuvre du projet, les membres du conseil municipal ont retenu les entreprises suivantes :

LOTS	ENTREPRISES	MONTANTS HT
Terrassement/VRD	TPCRB – St Sulpice-Le-Guéretois	49 548.65 €
Gros œuvre/maçonnerie	SARL FERREIRA Luis - Estivareilles	92 406.50 €
Charpente/couverture	LECLERC Couverture – Archignat	21 396.60 €
Menuiseries inté-	SARL BARRERE Menuiserie – Montluçon	33 940.00 €
Isola-	SNFT Tarneaud/Fernandes– Montluçon	38 596.25 €
Sols souples/faïence	MURALAND SOLEMUR - Domérat	9 566.00 €
Electricité	CONCEPT ELEC – St Julien-La-Genête	13 275.72 €
Plombe-	TRULLEN BATIMENT – Guéret	50 399.40 €

Soit un total de	**309 129.12 €**

Pour ce projet, Creuse Confluence s'engage à apporter un soutien financier de 32 000 € et la Caisse d'Allocations Familiales à hauteur de 90 000 €.

Les travaux commenceront dès début juillet pour une ouverture programmée de la structure au 1er septembre 2025.

Les personnes ayant candidaté au cours de l'année 2023 n'ont pas souhaité poursuivre cette aventure ; deux nouvelles candidates, particulièrement motivée, ayant déjà suivi la formation d'assistante maternelle, entreprennent les démarches pour concrétiser leur projet.

Une troisième personne est attendue.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de la mairie au 05.55.65.40.90.

Informations

CIMETIERE

Dans les précédents bulletins nous vous faisions part de la procédure qui va être engagée dès le 1er novembre 2024, portant sur la reprise des concessions abandonnées, souvent laissées sans héritiers et par conséquent non entretenues.

Dans les prochains jours il sera apposé sur ces concessions un panonceau indiquant que la commune procède à une recherche d'héritiers ; toutes les personnes ayant des informations sont invitées à les communiquer à la mairie.

Entretien du cimetière : les normes, très contraignantes, imposées par la législation rendent l'entretien des cimetières plus difficile notamment en temps de travail.

La municipalité lance un appel aux bonnes volontés désirant venir en aide aux agents communaux, sur une journée en mars et octobre.

Contact mairie : 05 55 65 40 90.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Suite au retrait des ouvrages de la bibliothèque départementale de prêt, les agents municipaux ont réaménagé la pièce, en installant des étagères, pour créer une bibliothèque municipale toujours tenue par Patricia Foucat aux horaires d'ouverture de l'agence postale. Cette bibliothèque est alimentée par le dépôt de livres de généreux donateurs.

Le tri et le classement des documents ont été réalisés par Elisabeth Chabannas et Christian Wouters ; Elisabeth Chabannas dresse actuellement un listing des livres mis à disposition, lorsqu'il sera achevé, les données seront mises sur le site web de la commune auquel vous pourrez accéder en allant sur soumans.fr

La municipalité les remercie ainsi que les donateurs souhaitant que leurs livres puissent avoir une seconde vie et profiter à tous. Elle invite les administrés à venir découvrir ce lieu culturel.

Elisabeth CHABANNAS et Patricia FOUCAT

SERVICES :

FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE

Du 13 au 20 juillet et du 16 août au 24 août inclus

FERMETURE DE LA MAIRIE

Du 5 août au 21 août inclus

REMISE de CADEAUX AUX BEBES de L'ANNEE 2023

Au nombre de 10, c'est au cours d'un moment de convivialité, le samedi 9 Mars, que 8 d'entre eux se sont vus remettre un cadeau par la municipalité : « mon premier livre ».

Nous vous faisons part de l'article qui est paru dans le journal *« La Montagne Creuse » du 23/03/2024.*

Cette petite commune creusoise de 572 habitants a enregistré dix naissances en 2023 !

Les heureux parents et leurs enfants accompagnés du maire Jean-Claude Parniere. © Pavageau Ginette

Une réunion différente des autres s'est déroulée à la mairie de Soumans (Creuse). Le maire Jean-Claude Parniere et son Conseil municipal ont en effet décidé de rencontrer les nouveaux parents de 2023.

L'année passée a été assez prolifique puisque dix petits Soumanais sont nés en 2023 : sept filles et trois garçons, dont une naissance sur la commune, les autres en maternité.

Jean-Claude Parniere a accueilli ses habitants par ces mots : « Une naissance dans une famille est toujours un moment important et nous avons voulu le partager avec vous. Ces dix naissances de 2023 méritaient bien une rencontre amicale avec vous ».

Son discours a ensuite porté sur l'accompagnement des enfants dans la commune : installation d'une MAM à l'étude (près de l'arboretum), l'école maternelle, la commune y tient beaucoup, etc., et des infrastructures sportives et culturelles au sein de la Com-com Creuse Confluence…

Il a ensuite souhaité une belle vie à ces dix enfants, leur remettant à chacun un livre offert par la municipalité.

Il a clos cette manifestation inédite pour la commune par le verre de l'amitié, rappelant que la population soumanaise se chiffrait à 572 habitants en 2021 et que suite au recensement de cette année 2024, le chiffre devrait dépasser les 600 personnes…

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Il a permis de connaître le nombre d'habitants de la commune : 632 personnes ont été recensées, soit une nette progression par rapport à 2018 ; nous pouvons que nous en réjouir.

Les chiffres seront arrêtés définitivement en août par l'INSEE, et nous vous les communiquerons dans le prochain bulletin municipal.

La municipalité remercie les administrés d'avoir réservé un bon accueil à l'agent recenseur Sylviane CONGNARD.

La municipalité l'a remercie pour son plein investissement dans cette mission.

D'ailleurs elle vous livre ses impressions de cette expérience au travers de ces quelques lignes.

« La mairie de Soumans m'a retenue pour procéder au recensement 2024 et je lui en sais gré.

L'agent recenseur fait équipe avec l'agent collecteur qui rassemble les données pour l'INSEE. Sylvie, notre secrétaire de mairie a tenu ce rôle, elle m'a été un appui précieux et éclairant, la bonne humeur en sus.

J'ai virevolté sur les routes soumanaises, sur certains chemins aussi. Je me suis perdue dans une cour de ferme ici, ai cherché une maison isolée par là. Autant de recoins découverts ou redécouverts, pourtant si près... mais l'occasion ne fait-elle pas le larron ?

Cette occasion qui m'a surtout permis d'aller à la rencontre des personnes, pas de toutes, bien sûr, la technologie - justifiée ou non, là n'est pas mon propos – ayant l'art d'effilocher le tissu social.

Lors de mon premier contact je croisais des regards mi-intrigués, mi-circonspects, la prudence étant de mise. Mais j'avais mon sésame, c'était le mot « recensement ». Alors les visages s'éclairaient et les portes s'ouvraient, les invites à m'asseoir, voire à boire un café s'ensuivaient, chaleureuses.

Merci pour ce chocolat chaud et la madeleine en fin de journée qui m'ont réconfortée.

Merci pour ce sourire finalement décroché après des débuts proches du zéro degré Celsius (cas extrêmes).

Mes excuses pour les fois où l'entrevue a paru trop courte de l'avis de certains-es, et pour tous les cafés refusés. C'est que le temps nous était imparti, et puis mon cœur aurait fini par battre la chamade.

Merci à toutes et à tous pour votre accueil. »

Sylviane Congnard

L'incroyable pèlerinage de Ann Sieben qui fait le tour de France des Saint-Martin

Anne SIEBEN, une marcheuse américaine qui a parcouru plus de 100 000 kilomètres depuis une quinzaine d'années, a été accueillie par le Maire et quelques conseillers à la Mairie de Soumans le vendredi 2 Février à 17h, en provenance de Château-sur-Cher (Puy-de Dôme) après 44 kms à pied. le lendemain matin, elle reprenait la route, en direction de Pouligny-Saint-Martin (Indre).

À son arrivée, tous ont félicité cette femme passionnée et très attachante. Après avoir fait connaissance, le maire a apposé le tampon de la commune sur son passeport.

Ann SIEBEN, âgée de 60 ans, est une pèlerine américaine, ancienne ingénieure de Denver (Colorado). Depuis une quinzaine d'années, elle a parcouru plus de 100 000 kilomètres à pied à travers 56 pays. Depuis l'été 2021, elle s'est engagée dans un tour de France à la rencontre des 306 communes portant le nom de Saint-Martin.

Chaque année, de novembre à février, Ann réalise une boucle de 3 000 kms et relie environ 60 communes Saint-Martin dans son parcours, mais parfois s'arrête pour une nuit dans une commune-étape, entre deux Saint-Martin, telle Soumans.

Elle a entamé cette année sa troisième boucle, en partant de la basilique Saint-Martin à Tours, le 11 novembre, pour rejoindre le sud-est de la France.

Chaque jour, elle réalise un parcours de 35 à 40 kms et rejoint la mairie de chaque village pour 17 heures. Elle demande l'apposition du tampon de la commune à son arrivée. Elle est logée soit chez l'habitant, ou dans un bâtiment communal ou autre lieu pour prendre un peu de repos et repart le lendemain matin pour rejoindre l'étape suivante.

Madame Elisabeth CHABANNAS, locataire du logement de la Mairie, s'est fait un plaisir de l'héberger pour la nuit ; la municipalité l'a remercie chaleureusement.

Pour Ann Sieben, la motivation de son pèlerinage pour Saint-Martin de Tours est principalement de visiter les communautés rurales de France, de rencontrer les habitants et les élus des villages afin d'établir une relation de confiance entre étrangers : un des fondements de la paix.

CLUB RETROMOBILE DU VAL DE CHER (CRVC)

Le 30 mai, la municipalité a eu l'honneur de recevoir le Club Rétromobile du Val de Cher, basé à Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher), qui a fait une halte pour se restaurer dans la salle polyvalente avant de rejoindre Orcines dans le Puy-de-Dôme et profiter de 4 jours de balades à travers la campagne puydômoise.

Des passionnés heureux se retrouvent pour de multiples balades et fiers de montrer leurs voitures anciennes bichonnées et lustrées à souhait.

Mme Pavageau, correspondante pour le journal La Montagne avait fait le déplacement et nous vous faisons partager l'article paru dans l'édition du 9 juin.

Arrêt restauration pour les Rétromobiles

Publié le 09/06/2024 – journal « La Montagne » édition Creuse.

Véhicules, chauffeurs et passagers ont été accueillis par le maire, Jean-Claude Parniere. © Droits réservés

Soumans. Voitures anciennes : arrêt pour cause de restauration. Le Club rétromobile du Val de Cher (CRVC), qui comporte une cinquantaine d'adhérents (et environ une centaine de véhicules), est parti de Noyers-sur-Cher (Loir-et-Cher) afin de rejoindre Clermont-Ferrand pour y visiter les environs durant quatre jours.

Seulement une quinzaine de véhicules de différentes marques étaient présents, bien bichonnés et ronronnants bien que leur âge soit avancé… années 50-60, les chauffeurs et passagers habitant Blois, Vierzon, Montrichard entre autres…

Après être passés à Levroux, Sainte-Sévère-sur-Indre, ils se sont arrêtés à Soumans pour une halte restauration dans la salle polyvalente et ont été accueillis par le maire, Jean-Claude Parniere et la secrétaire de mairie. Cet arrêt en espace fermé et chaud a été le bienvenu, la météo n'étant pas des plus clémentes ce jour pour le pique-nique habituel des sorties.

Ces balades sont au nombre de cinq dans l'année, celle-ci étant la plus longue en nombre de jours comme l'a indiqué le président Damien Van Der Linde.

De plus, la manifestation phare du club, très importante, est la traditionnelle bourse pièces pour autos et motos anciennes, qui accueille quelque 150 exposants une fois par an.

Communauté de communes

CINEMA

La communauté de communes Creuse Confluence et votre municipalité proposent une séance de cinéma en plein air, si les conditions météorologiques le permettent, le mardi 13 août à 22 heures au stade municipal. Le film retenu est « Grease ».

Le comité des fête tiendra une buvette, et quelques food trucks s'installeront à proximité pour la circonstance.

Retenez votre soirée et parlez-en autour de vous !

PISCINE

Ouverture du 6 Juillet au 31 août du mardi au dimanche de 13h30 à 19h30
(Evacuation des bassins 15 minutes avant la fermeture de la piscine)

Cours d'aquagym les Mardis et Jeudis à 19h15

Possibilité de cours de natation. Tél : 05-55-65-43-54
Tarifs : - entrée enfant : 1.50€

- entrée adulte : 2€
- entrée accompagnateur : 1€
- abonnement 10 entrées enfant : 11€
- abonnement 10 entrées adulte : 18,50€

DÉCHÉTERIES INTERCOMMUNALES

Rappel de Civisme

DEJECTIONS

Nous constatons régulièrement des déjections aux abords de l'école et sur l'arboretum.

Pour des raisons d'hygiène, **il est interdit de faire crotter les chiens sur les trottoirs**, les **voies publiques, les espaces verts et de jeux publics** réservés aux enfants. Tout propriétaire ou possesseur de chien est donc tenu de ramasser immédiatement les déjections canines situées sur le domaine public communal.

J ' ENTRETIENS MON TROTTOIR !

Dans leur immense majorité, les trottoirs relèvent du domaine public.

Toutefois, c'est le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation qui doit

en assurer l'entretien. Il comprend :

✓ le nettoyage des feuilles mortes et détritus,

✓ le désherbage,

✓ le dégagement de la neige ou du verglas,

✓ l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

La municipalité vous remercie pour votre participation à l'effort collectif et citoyen.

DIVAGATION CHIENS et CHATS

Depuis quelques temps, nous sommes confrontés à une recrudescence d'animaux domestiques, essentiellement des chats, laissés en liberté sur le domaine public avec tous les risques que cela peut engendrer. De plus en plus d'intrusions sont constatées chez les particuliers avec notamment des dégâts au niveau des jardins et des poulaillers.

Le bien-être de nos administrés demeurant une de nos principales préoccupations, nous avons été contraints, afin de lutter efficacement contre les animaux errants de prendre un arrêté municipal le 20 juillet 2015, interdisant la divagation de ces animaux sur le territoire communal.

Nous comptons sur votre responsabilité et votre civisme afin de ne pas laisser sans surveillance vos animaux domestiques en dehors de votre propriété.

La qualité de vie dépend de la bonne volonté de tous, savoir vivre en société c'est respecter les autres.

La fibre optique à Soumans

Le Service Public de la Fibre disponible sur toute la commune en juillet 2024.

La réunion publique d'information qui s'est tenue le 11 juin dernier aura été l'occasion d'annoncer l'accès à la fibre pour l'ensemble de la commune en juillet 2024 et d'expliquer comment accéder à tous les services télécoms indispensables au quotidien (téléphone, Internet, TV…) avec la fibre.

Habitants de Lavaufranche et Soumans lors de la réunion publique du 11 juin

En effet, grâce à l'investissement des pouvoirs publics : Région, Département, Communauté de communes Creuse Confluence avec le soutien de l'Etat et de l'Europe, le nouveau réseau 100% public de fibre optique déployé par DORSAL et exploité par Nouvelle-Aquitaine THD (NATHD) sera ouvert à tous dès le 9 juillet 2024.

Dès que vous avez accès à la fibre, il vous reste à vous rapprocher de l'opérateur de votre choix pour basculer vos services télécoms vers la fibre. Plusieurs opérateurs, dont les plus connus, proposent leurs services sur le réseau public fibre. Vous êtes donc tout à fait libre de choisir celui proposant l'abonnement le mieux adapté à vos besoins, dont des offres avec téléphone seul, et au meilleur prix. N'hésitez pas à vous renseigner.

Il est d'autant plus important de passer à la fibre que le réseau télécoms cuivre qui porte actuellement les services de téléphonie fixe et d'Internet ADSL va s'arrêter progressivement.

La Fibre chez vous étape par étape :

Testez l'accès de votre adresse à la fibre sur le site Internet de NATHD : www.nathd.fr/ ou en appelant les conseillers NATHD qui vous renseigneront et vous accompagneront dans votre démarche au **0 806 806 006** (service gratuit, prix d'un appel local).

Si vous avez accès à la fibre, abonnez-vous auprès de l'opérateur télécoms de votre choix et selon vos besoins.

La liste complète des opérateurs pour les particuliers et pour les entreprises est disponible sur Internet : www.nathd.fr/operateurs/

Une fois votre abonnement enregistré, votre opérateur vous proposera rapidement un rendez-vous pour effectuer le raccordement de votre habitation ou de votre local professionnel au réseau public fibre et installer une prise optique chez vous.

Le raccordement qui consiste majoritairement à faire passer sans encombre la fibre par le même chemin que le câble téléphonique existant est pris en charge par les collectivités.

Cependant, les travaux qui seraient éventuellement nécessaires sur la propriété privée pour acheminer le câble de fibre optique jusque chez vous sont à la charge du propriétaire (en cas de fourreaux bouchés ou de besoin d'élagage par exemple) comme pour les réseaux d'eau, de gaz ou d'électricité.

Pour plus d'information, consultez le site Internet de NATHD : www.nathd.fr/raccordement/

Une fois votre adresse raccordée au réseau et les équipements de votre opérateur bien installés et branchés, il vous reste à profiter de vos services télécoms sur le nouveau réseau public fibre.

Votre opérateur télécoms est alors votre interlocuteur principal et indispensable pour vous accompagner dans le suivi et le bon fonctionnement de vos services.

REGLEMENTATION DES FEUX

PRÉFÈTE
DE LA CREUSE
Liberté
Égalité
Fraternité

Guéret, le 13 mars 2024

Le brulage des déchets verts : Quelles règles en Creuse ?

Les particuliers et les collectivités locales

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit toute l'année, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental et l'arrêté préfectoral n°23-2019-07-03-002 du 03 juillet 2019.

Si le recours aux moyens existants d'élimination des déchets est impossible (stockage, broyage, déchetteries), une demande de dérogation doit être sollicitée auprès de la délégation départementale de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Les exploitants agricoles

Le brûlage de déchets végétaux (rémanents de taille ou d'élagage, souches) peut être autorisé pour les agriculteurs ou entreprises qui interviennent pour un agriculteur selon les conditions suivantes :

- si le feu est réalisé à moins de 200 mètres des bois et forêts du 01 mars au 31 octobre : demande de dérogation préalable à solliciter obligatoirement auprès de l'unité forêt de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Creuse ;

- si le feu est réalisé à moins de 200 mètres des bois et forêts du 1er novembre à fin février :

déclaration en mairie (sur la commune de localisation du feu), à réaliser au moins 48 heures avant la date prévue du brûlage ;

- si le feu est réalisé à plus de 200 mètres des bois et forêts : pas de formalités, mais déclaration préalable en mairie conseillée.

Dans ces deux derniers cas, au moins une heure avant le début du brûlage, il est également nécessaire de confirmer le début du brûlage auprès du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours, tél. : 18 ou 112), du maire et de la gendarmerie locale.

Pour la sécurité de tous, dans tous les cas de figures, les règles suivantes sont à suivre :

• les feux ne pourront être allumés qu'après le lever du jour et devront être éteints au plus tard à son coucher (ne pas alimenter un feu après 16h30),

• annulation des brûlages en cas de vent dépassant 50 km/heure, ou en cas de sécheresse persistante,

• présence sur les lieux pendant toute la durée des brûlages d'une personne pour surveiller les opérations,

• prévoir des réserves d'eau (en adéquation avec le feu réalisé) pour pallier aux incidents éventuels,

• veiller à ne pas occasionner de gêne due aux fumées.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la DDT de la Creuse :

ddt-foret@creuse.gouv.fr

DDT de la Creuse, service SERRE / BERMT / unité Forêt - Cité administrative - BP 147 - 23 003 Guéret Cedex

DECLARATION DES FORAGES

La **création de puits et forages à usage domestique** doit faire l'objet d'une **déclaration** au titre de l'article L.22469 du code général des collectivités territoriales suivant le document CERFA que vous pouvez télécharger à l'adresse suivante : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077

Cette obligation vise à protéger la ressource souterraine, notamment en cas d'usage pour l'alimentation en eau potable, mais également à améliorer la connaissance dans la perspective d'un partage de l'eau équilibré et respectueux de l'environnement. Ainsi, il est nécessaire que les **puits existants** soient également déclarés par leurs propriétaires pour une meilleure prise en compte en cas de nouvel usage ou de modification des usages existants.

Pour faire cette déclaration, à compter du 1er février 2024, le propriétaire d'un puits ou le porteur d'un projet de création (l'entreprise qui réalise les travaux dans ce cas) pourra utiliser soit le CERFA à déposer en mairie soit le format dématérialisé sur le site DUPLOS (https://duplos.developpement-durable.gouv.fr/#/).

Le site DUPLOS, comment ça marche ?

Le déclarant, l'entreprise de forage dans le cas d'un nouvel ouvrage ou le propriétaire dans le cas d'une régularisation, pourra directement déclarer son forage sur le site DUPLOS. A l'issue du processus de télédéclaration, le Cerfa n° 13837*03 sera rempli numériquement grâce au formulaire renseigné, puis envoyé automatiquement par courriel aux différentes parties prenantes : le propriétaire, la mairie et la DDT(M) ainsi que la DREAL et l'ARS, le cas échéant.

DECOUVERTE

DU COTE DE L'ECOLE de SOUMANS

Depuis le dernier bulletin municipal, nous sommes allés au cinéma le 14 décembre pour voir « La Pat Patrouille 2 ». Cette séance nous avait été offerte par l'association des parents d'élèves.

Le Père Noël (merci à notre SIAG du RPI !) était venu dans chaque classe pour nous apporter différents jeux de société et jouets.

Actuellement 40 élèves fréquentent l'école de Soumans.

De nouveaux élèves ont fait leur rentrée en janvier dans la classe des Tout Petits (3 nouveaux enfants) mais aussi au fil de l'année (3 autres arrivées).

Nous poursuivons nos différents projets.

Les petits de la maternelle ont travaillé sur le thème des rois et de la galette à travers plusieurs albums. Ils ont aussi étudié les saisons (l'hiver, le froid ; le printemps).

Les GS/CP continuent de voyager virtuellement : nous avons travaillé sur l'Asie et la Chine en particulier puis sur le continent africain ce qui nous a permis de parler des animaux, des coutumes, des paysages, des instruments de musique, des langues…..

Le 19 janvier les GS/CP ont eu l'intervention d'une animatrice de santé publique pour nous parler et nous apprendre à prendre soin de nos dents (M'Tdents).

Nous avons fêté au sein de la classe le 100ème jour d'école.

Avant les vacances de Pâques, l'association des parents avait offert des chocolats ce qui nous a permis de faire la chasse aux œufs (à l'abri !)

Nous avons assisté à la projection de 2 films dans chaque classe.

Le 19 mars, les 2 classes sont allés au cinéma de Boussac pour voir « L'Odyssée de Choum ».

Les TPS/PS/MS sont aussi allés voir « Panda, petit panda » le 17 mai.

Et les GS/CP ont vu « Wallace et Gromit, les Inventuriers », le 21 mai.

Les GS/CP sont allés faire des jeux de balles et raquettes avec les élèves de cycle 2 de Boussac, Nouzerines et Bord Saint Georges le 4 avril, au gymnase de Boussac.

Notre voyage scolaire s'est déroulé le mardi 14 mai. Nous sommes allés à Genouilly, dans le Cher, au cirque Paradiso. C'est un cirque sédentaire où nous avons fait des ateliers de jonglerie (avec balles, cerceaux, anneaux et assiettes chinoises) et d'équilibre (grosse boule, filin et rolla- bolla). Nous avons assisté à un petit spectacle de magie. Et l'après-midi, nous nous sommes installés sous le chapiteau pour assister au spectacle joué par les artistes « Casino Circus ».

C'est donc tout naturellement que le spectacle de notre kermesse qui a lieu le vendredi 28 juin, sera placé sous le signe du cirque !

Malgré la météo maussade, nous avons aussi un peu jardiné : les plants de salades des GS/CP ont bien grandi et nous pourrons bientôt les déguster à la cantine. Nous avons également semé des radis et des haricots pour étudier l'évolution des végétaux. Les petits, ont, quant à eux, planté des bulbes de glaïeuls.

Le 14 juin, nous sommes allés au concert des Jeunesses Musicales de France à la salle socio-culturelle de Boussac-Bourg, intitulé « Petits contes orientaux ». Ce ciné concert nous a permis de faire un voyage musical en Orient.

Actuellement nous commençons à préparer la rentrée scolaire prochaine. Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants nés en 2022 ou ceux de 2021 non encore scolarisés. N'hésitez pas à vous rapprocher au plus vite de la mairie ou de l'école pour procéder à l'inscription et afin que nous puissions vous faire visiter l'école. Si vous emménagez aussi nouvellement sur Soumans, veuillez-vous faire connaître au plus vite avant la sortie des classes du 5 juillet.

Bel été à tous !

La directrice, Angélique DABITON

AS SOUMANS

ASSOCIATION SPORTIVE SOUMANAISE

DES NOUVELLES DE L'AS SOUMANS

Après l'assemblée générale extraordinaire du 19 janvier 2024, un nouveau bureau a été élu :

Président : Mr Mickael ZINGG

Président adjoint : Mr Frédéric LARPIN

Secrétaire : Mr Maxime DILLIES

Trésorier : Mr Laurent PEDARD

Trésorière Adjointe : Mme Cindy ZINGG

La deuxième partie de saison s'est déroulée dans une poule de quatre équipes composées de Nouziers la Cellette, Charron, Chénérailles et Soumans.

Bilan de cette partie de saison : 1 victoire, 1 nul et 4 défaites.

Deux matchs de classement se sont joués ensuite avec 2 victoires pour l'AS Soumans contre la Forêt du Temple et Saint-Dizier-Leyrenne ce qui nous permet de finir 9ème de notre poule de division 4.

Le match de coupe Gilbert ANDRIVET en 16ème de finale nous a permis de constater que nous avions du potentiel mais qu'il y avait encore du travail puisque nous perdons honorablement 5 à 1 contre Peyrat-La-Nonière équipe évoluant en Division 1.

Associations

En fin de saison la présence des joueurs est toujours importante aux entrainements, preuve de la motivation. L'équipe évolue toujours en 4ème division et vise la montée en 3ème division l'année prochaine.

Comme il a été souligné dans le précédent bulletin municipal, nous tenons à remercier une nouvelle fois Théo ZINGG le joueur le plus motivé à faire vivre cette association de sa commune qu'il aime tant.

Samedi 25 mai 2024, nous avons organisé notre première manifestation extra sportive, repas Moules/Frites, dansant où 120 personnes ont répondu présentes. Les retours sur la soirée sont vraiment positifs. Nous remercions toutes les personnes qui nous ont fait confiance.

Grand merci également à tous les membres du club et leur famille qui ont participé au bon déroulement de la soirée.

Nous attendons toutes les personnes qui voudraient s'investir dans la vie du club en tant que joueurs, dirigeants et bénévoles.

Nous allons, dès à présent, préparer la saison à venir.

Le Président

CECS Les Kiens

Nous n'avons pas diffusé d'articles dans le dernier bulletin municipal, et pour cause, nous n'avions pas grand-chose à signaler.

Mais cette fois, nous pouvons dire que la fin d'année 2023 et le début 2024 commence à porter ses fruits

Le 07 Octobre, certains de nos adhérents ont participé à la randonnée contre le cancer du sein « Octobre Rose », à Boussac-Bourg

Le **21 Octobre**, le Club organisait son concours de ring (« mordant sportif ») qui regroupait le Championnat Régional (qualificatif pour le Championnat de France), la coupe des clubs (qualificatif pour le Grand Prix de France), et la BoxDobRott (nationale de travail des Boxers, des Dobermans et des Rottweilers). Pas moins de 7 races de chiens y étaient représentées (Berger Hollandais, Berger Allemand, Berger Belge Malinois, Border Collie, Rottweiler, Boxer, Bouvier des Flandres).

Le **28 Octobre**, les sorciers, sorcières et autres démons étaient à la recherche de confiseries dans les rues de Soumans, pour la traditionnelle fête d'Halloween (ouverte à tous sur inscriptions au Club des Kiens).

Le **09 Décembre**, une douzaine de chiens du Club évoluait sur les pavés de la place de Boussac pour la cause caritative du Téléthon, à l'entrée du chapiteau installé pour l'occasion. Leur travail fut apprécié à leur juste valeur par le public.

Pour rappel, les cours sont dispensés le Samedi après-midi de

15h à 17h de fin Mars à fin Octobre

et de 14h30 à 17h30 en période hivernale.

Les entrainements pour la compétition se font en généra

le Samedi matin à partir de 8h30.

Le **24 Février** s'est déroulée notre assemblée générale, au cours de laquelle une phrase a fait son apparition : La principale récompense des entrainements hebdomadaires sont les sorties en concours.

Le message a été bien compris puisque voici les sorties effectuées et les résultats obtenus, dont de jolis palmarès :

Discipline « Obéissance » :

Jafar Paradise on Earth, berger hollandais de 10 ans, à Mme NYS Melody, le 09 Mars 2024, à Issoudun (36) en Niveau 1 avec 244 points sur 320 et termine 4ème sur 12.

Thunder de la Légion des loups, berger hollandais à Mme GOBERT Corinne, le 20 Avril 2024, à la Souterraine, a obtenu son brevet avec 283 points sur 320. Premier et seul chien sur 5 à avoir obtenu son brevet.

Patsy Argentée des Terres Deauson, berger de Beauce, à M. GUCIK Yoann, le 20 Avril 2024, à la Souterraine, en Niveau 1 avec 187 points sur 320 et termine 5ème sur 8.

Discipline « Ring » :

Tad des Murmures de l'Océan, dit Tysot', boxer mâle, à M. NYS Jean-Luc, le 23 Mars 2024, à Montpellier (Grabels), A obtenu son brevet de chien de défense avec 91.75 points sur 100 et termine 2ème sur 8, lors de la BoxDobRott 2024).

Tyson des Terres du Peyroux, doberman, à M. ROUSSEAU Jean-Luc, nouvel adhérent au club, mais pas encore sous les couleurs du club, le 04 mai à Faverolles sur Cher (41), a obtenu son brevet de chien de défense avec 89.75 points sur 100 et termine 1er sur 2.

Discipline « MondioRing » :

Skyfall de la Légion des loups, berger hollandais, à Mme PEREZ Laura, le 30 Mars, à St Vaize (17) en Niveau 1 avec 189.5 points sur 200 et termine 1ère sur 11. Qualifiée pour le Grand Prix de France à Grande-Synthe (59).

Skyfall de la Légion des loups, berger hollandais, à Mme PEREZ Laura, le 25 Mai, à Grande-Synthe (59), Grand Prix de France en Niveau 1 avec 135 points.

La moyenne des résultats de l'année + le résultat

obtenu au Grand Prix de France représente

145.87 points et place

Skyfall et Laura à la 15ème place

des meilleurs chiens en MondioRing Niveau 1

sur 80 chiens cette saison !

En tant que Président des Kiens, je suis fier des résultats de nos loulous à l'extérieur, et je remercie tout le staff (Hommes assistants, adhérents, conducteurs, visiteurs, conjoints et conjointes) pour leur participation, de près ou de loin, à ces excellents résultats.

En espérant qu'il y en ait encore beaucoup d'autres.

Comme vous pouvez le constater, les Kiens évoluent, et évoluent bien.

Je ne peux que vous inviter à nous rendre visite (seul ou avec vos loulous) le Samedi après-midi.

Nous saurons vous accueillir dans les meilleures conditions. N'attendez pas que vos chiens soient adultes pour nous rejoindre.

Nous acceptons vos chiens à partir de 3 mois. Toute race, tout âge. Mais rappelez-vous : le plus tôt sera le mieux.

Merci encore (et je ne le répèterais jamais assez) à la Commune de Soumans,

et à toute son équipe. Jean-Luc NYS

LE CYCLE DE L'EAU

Où il est question de qualité

On nous représente habituellement le cycle de l'eau ainsi :

Mais ce n'est plus vrai…

Devinette : *Quel est le facteur manquant ?*

Ou dit autrement, cherchez l'intrus.

Qu'en est-il de la quantité ?

Pourquoi ces manifestations brutales de plus en plus fréquentes, entre inondations et sécheresses ?

En hydrologie de surface, tout se passe dans les deux premiers mètres du sol : infiltration, répartition, évaporation, ruissellement. Si l'eau n'est pas retenue à cause des sols imperméables, pauvres en humus et en végétation, l'eau ruisselle et s'évapore très vite. D'autant plus vite qu'il fait chaud. Elle n'est alors plus disponible pour personne et entraine la création d'une boucle de rétroaction positive, où un phénomène en renforce un autre ; un cercle vicieux en somme dans ce contexte.

En effet, une augmentation de la température de 1% entraine 7% d'évaporation en plus. Ces 7% participent à leur tour à réchauffer l'atmosphère. Puis en montant la vapeur se refroidit et se condense autour d'une poussière (grain de pollen, cendre, élément du sol…). Beaucoup de vapeur, masses d'air chauds et froids donc gros nuages qui finissent par crever. Ploc ! Ploc ! fait la pluie. Plouf ! Plouf font ceux d'en bas.

Ce qui peut s'avérer catastrophique pour nous, petits humains, est une simple mesure de régulation de la Terre qui cherche juste à maintenir un équilibre global.

L'humain est un génie. La seule question à se poser est la suivante : au service de quoi l'emploie-t-il ? Aucune culpabilité n'est à retenir, juste à considérer son libre-arbitre et sa responsabilité.

Animations Festivités Rurales

Une nouvelle association **AFR** (Animations-festivités -rurales) vient d'être créée à Soumans.

Elle œuvrera essentiellement

dans le domaine des loisirs (tournois de tarots, la pétanque, les dîners dansants, les festivals et autres).

CLUB DES AINES

AMIS (ES) SOUMANAIS(ES), bonjour

Suite à l'Assemblée générale du 28 Janvier 2024, le bureau du Club a été renouvelé comme suit :

Président d'honneur : Mr Parniere, maire

Présidente : Mme Aupetit Yvonne

Vice-Présidente : Mme Dagorne Rolande

Trésorière : Mme Pajot Chantal

Trésorière adjointe : Mme Bedoussac Françoise

Secrétaire : Mme Franchaisse Gisèle

Secrétaire adjoint : Mr Duval Michel

Commissaire aux comptes : Mr Émery Robert, Mr Louis Alain

Les membres du bureau – AG Janvier 2024

Les membres accompagnent le musicien

Le nombre d'adhérents est de 145 personnes.

Voici les manifestations qui ont eu lieu ou qui sont à venir :

21 Janvier : Concours de Belote (44 équipes)

28 Janvier : Assemblée Générale suivie du repas

11 Février : Choucroute

10 Mars : Loto avec beaucoup de succès

7 Juillet midi, repas campagnard où les habitants de la commune sont conviés, réservation au 05 55 65 69 28 ou 06 50 95 46 07

15 Septembre : Loto

20 Octobre : concours de Belote

30 Novembre : goûter de Noël avec animation (Si N Causavant de Parsac)

Tous les mois réunions mensuelles où nous avons plaisir à se retrouver pour passer de bons moments.

VOYAGES : Voyage d'une journée à Bort les Orgues, Riom es Montagne, Lugarde

Voyage de 3 jours en Occitanie (Albi, Toulouse, (Air Bus), Canal du Midi, Carcassonne).

Les marches et la gym sont en prévision pour le mois de septembre.

Voilà, au Club nous n'avons pas le temps de nous ennuyer. Bonnes vacances à tous et toutes mais surtout avec du soleil.

LES AMIS DE LA CHASSAGNE

L'hiver est bien derrière nous maintenant et nous avons hâte que le beau temps s'installe afin de profiter au maximum de belles journées dans notre petit village de la Chassagne.

Nous aimons toujours retrouver avec plaisirs enfants, adultes, voisins, voisines pour les animations que nous concoctons avec beaucoup de ferveur et d'enthousiasme.

Après notre journée du mois d'Avril ' A LA POURSUITE DU LAPIN DE PAQUES ' qui a eu à nouveau un vif succès, mais que préparent les Amis de la Chassagne pour cet été ?

Le 1er Juin à 14h30, nous vous avons proposons un après-midi 'Ballade Champêtre' pour découvrir les plantes sauvages comestibles et médicinales, ouvert à tous, gouter offert au retour de la ballade.

Le dimanche 4 Août 2024 de 9 h à 18 h, une brocante animée, sur le thème des Pirates sera organisée dans notre village avec animations, spectacle de Rue et un grand jeu sur l'île de la tortue ' A la recherche du trésor de Sir Robert SURCREUSE'. Sur place également une restauration midi et soir et buvette.

Inscription exposants obligatoire au 06 18 07 45 30 et 06 46 16 39 03.

Nous vous attendons nombreux pour partager avec nous des moments intenses de convivialité et de bonne humeur.

Les Amis de la Chassagne c'est aussi, notre mascotte Oasis qui mène une vie tranquille et paisible dans nos prairies. Sa petite velle Unes, née l'année dernière, a quitté 'l'étable ' pour une prairie plus verte en haut de notre village chez notre maraicher la ferme des Fladiaux. Nous la voyons régulièrement.

Mais bonne nouvelle, Oasis a mis bas le 15 Mai d'une nouvelle petite velle pour notre plus grand bonheur. Bienvenue à Vanille.

Voilà quelques nouvelles de notre association locale toujours aussi active et soudée.

Nous vous souhaitons de passer un bel été et n'oubliez pas de passer nous voir à La Chassagne et pourquoi pas de faire un vœu dans notre puits à souhaits ouvert lors des animations.

Divertissements et gaité garantis.

Vanille

Depuis sa dernière AGE, le 3 avril 2023, l'association les 3 z'écoles SBL a vu son bureau se modifier légèrement avec le départ de sa trésorière, Mme Lorraine Chapy à qui a succédé Mme Glwadys Robert qui a repris les rênes des comptes de l'association de main de maître ! Madame Robert a ainsi rejoint M. Jérémie Rouchon, président, et Mme Marie d'Aubigny, secrétaire. Le bureau de l'association compte donc désormais deux Bordoises, et un Verneigeois pour tenir l'association des 3 z'écoles debout contre vents et marées ! Parce que des tempêtes il y en a eu !! Et si les membres du bureau ont tenu c'est certes parce qu'ils étaient motivés par et pour les enfants du RPI mais aussi parce qu'ils ont pu compter sur le soutien indéfectible des élus de nos communes et l'aide bienveillante de toutes les maîtresses de notre RPI. C'est pourquoi avant toutes choses, les membres du bureau tiennent à **remercier chaleureusement** les institutrices d'une part et les maires d'autre part qui nous ont soutenu et épaulé sans discontinuer.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que depuis leurs prises de fonctions, le trio du bureau n'a pas ménagé sa peine pour récolter des fonds afin de financer les divers projets pédagogiques de nos trois écoles et de gâter dès qu'elle le peut les enfants lors des grands évènements de l'année tels que Noël et Pâques.

Voici donc un petit résumé des diverses manifestations organisées par l'association :

ANNEE 2023

FEVRIER

Dimanche 5 février, première édition de la **fête du bois** à Soumans en partenariat avec l'association des bûcherons Auvergnats

MARS

Samedi 4 mars : organisation de la « **soirée spaghetti** » à la salle des fêtes de Soumans (soirée dansante avec repas)

+ vente de **madeleines Bijou** tout au long du mois

AVRIL

les lapins de **Pâques** de l'association ont offert des sachets de chocolats de Pâques + jus de fruits à chaque école en vue d'un petit goûter chocolaté organisé par les maîtresses.

Nous nous sommes rendus dans chaque école afin de venir offrir aux élèves cette petite surprise et nous avons même participé à la chasse aux œufs avec l'école de Soumans au stade du même endroit.

MAI

Samedi 13 mai, la troupe « **Les Chôvelus** » nous a proposé un partenariat où l'association a tenu la buvette avec vente de crêpes lors de la représentation du spectacle des Chôvelus à la salle des fêtes de Soumans.

JUIN

vendredi 30 juin, organisation de la traditionnelle **kermesse** des écoles au sein de l'école de Bord-Saint-Georges !

La volonté des nouveaux membres du bureau étant de réaliser un « roulement » chaque année afin que chaque commune accueille tour à tour la grande festivité de fin d'année

OCTOBRE

mardi 3 octobre la tenue de l'**assemblée générale** de l'association. Les membres du bureau remercient chaleureusement les élus et maitresses qui se sont déplacés puisque **aucun** parent d'élève n'a pris la peine de se joindre à cette réunion…

Les manifestations de l'année 2023 ont généré un bénéfice de 1196,76€

NOVEMBRE

Participation au **marché de Noël** de Soumans le samedi 26 novembre.

+ vente de **madeleines Bijou** tout au long du mois

DECEMBRE

Les lutins de l'association ont offert des **calendriers de l'Avent** à chaque élève du RPI que nous sommes allés distribué le premier jour de décembre dans chaque école.

L'association a également offert une **sortie cinéma** à chaque école (places + transport) au cinéma de Evaux-les-Bains.

Les classes de maternelle de Soumans sont allés voir le film de la Pat Patrouille 2 tandis que les écoles de Bord-Saint-Georges et Lavaufranche sont allés voir le nouveau Disney intitulé Wish.

ANNEE 2024 :

Février : le dimanche 11 février, l'association a organisé la deuxième édition de sa fête du bois à l'école de Bord-Saint-Georges cette fois-ci toujours en partenariat avec l'association des bûcherons Auvergnats.

La configuration des lieux permettant d'accueillir davantage de public, l'association a décidé de voir les choses en plus grand par rapport à l'an passé à Soumans en proposant plus d'activités autour du bois (le grimper de mât et le lancer de haches notamment).

Nous avons également organisé un marché des producteurs qui a rencontré un franc succès

Un sculpteur à la tronçonneuse était également présent afin de faire des démonstrations au public et de vendre ses créations.

Le bilan de cette journée a été on ne peut plus positif tant financièrement que humainement puisque nous avons été entouré de nombreux bénévoles qui ont formé une belle équipe solidaire

Cette deuxième édition de la fête du bois a permis à l'association de dégager un **bénéfice de 692€**

Mars :

organisation d'une vente de saucissons/charcuterie
chocolats de Pâques offert à chaque école/classe

Avril : deuxième vente de madeleines Bijou de cette année scolaire.

Juin : organisation de la traditionnelle kermesse à l'école de Soumans cette fois. La date de la kermesse a été arrêté au vendredi 28 juin. Les maîtresses préparent avec leurs élèves un petit spectacle où chaque classe présentera un numéro

Nos projets pour la fin de l'année :

Septembre : organisation de l'assemblée générale de l'association

Octobre : vente de madeleines Bijou

Novembre : organisation d'un loto

Décembre : participation au marché de Noël de la commune de Soumans & achat de calendriers de l'Avent pour offrir à chaque élève du RPI

Et enfin, le projet auquel l'association est particulièrement attaché reste les **voyages scolaire de fin d'année** ! Cette année, les maternels de Soumans sont partis au Cirque Paradiso le 14 mai dernier tandis que les « grands » de Bord et Lavaufranche sont partis les 6 et 7 juin dans le Lot visiter le Gouffre de Padirac et l'archéosite des Fieux. Pour financer ces projets, les membres de l'association ont décidé d'un commun accord afin de préserver les maigres comptes des coopératives scolaires, de financer pour chaque voyage les **deux tiers** du coût, le tiers restant sera imputé aux familles en leur demandant une petite participation.

Sachez que pour chaque vente que nous organisons (madeleines Bijou, saucissons ou autre…), nous laissons à dispositions des administrés des **catalogues et bons de commandes dans les mairies et commerces** ! Alors n'attendez plus et courrez rendre une petite visite à nos formidables secrétaires de mairie auprès de qui vous pourrez trouver de quoi vous régaler !

Nous renouvellons nos chaleureux remerciements à l'égard des municipalités des trois communes de notre RPI que sont Bord-Saint-Georges, Soumans et Lavaufranche pour leur soutien et accompagnement dans la réussite des différentes manifestations que nous proposons et organisons et qu'elles accueillent chacune avec implication. Nous remercions également les maîtresses de nos trois écoles et quatre classes pour leur indéfectible soutien et aide bienveillante dans la construction de chacune de nos actions.

Nos remerciements vont également aux **nouveaux bénévoles** qui cette année sont venus grossir les maigres rangs de notre petite équipe grâce à qui nous avons pu entreprendre des projets plus ambitieux à commencer par la fête du bois à Bord cette année !

Les membres du bureau restent ouvert à toute offre de partenariat tel que nous l'avons expérimenté en mai 2023 avec le spectacle des Chôvelus 😊

Associativement vôtre !

Jérémie Rouchon, Glwadys Robert et Marie d'Aubigny !
Les3zecolessbl@gmail.com
06.84.68.35.46

LES CHOVELUS

Cela fait maintenant 10 ans que nous sillonnons les routes du centre de la France à travers la Creuse, l'Allier, le Puy de Dôme, l'Indre et la Haute-Vienne avec un enthousiasme inépuisable.

10 ans que nous nous creusons les méninges pour vous faire rire avec nos différents spectacles : Fraternellement Vôtre, Nostalgiquement Vôtre, L'envers du décor, Une fleur dans la tête.

10 ans que nous imaginons des décors, des costumes, des jeux de lumière pour vous éblouir.

10 ans que nous essayons d'innover et de nous renouveler pour vous divertir sans vous lasser.

10 ans de représentations, de rencontres, d'amitiés nouvelles, de dîners mémorables, de sensations indescriptibles.

Bref, 10 ans de souvenirs I-NOU-BLI-ABLES !!!

Tout avait commencé le 5 avril 2014 sur la scène de Soumans (évidemment !) avec Audrey, Quentin et Hélène. Puis Florence nous a rejoint durant quelques saisons.

Aujourd'hui, nous sommes toujours animés par cette envie de vous amuser en nous amusant mais sans se prendre au sérieux !

Nous sommes bien décidés à repartir pour une nouvelle décennie de pur bonheur partagé avec vous ! Alors comme le chantait si bien Patrick Bruel : rendez-vous dans 10 ans !

En attendant 2034, vous pouvez nous retrouver en 2024 à :

- Châteaumeillant (36) le vendredi 12 juillet à 20h00,

- Néris-les-Bains (03) le samedi 15 septembre à 20h30,

- Sainte-Feyre (23) le dimanche 13 octobre à 15h00,

- Anzême (23) le dimanche 10 novembre à 15h00.

Pour tout renseignement :

☎ 06 12 39 43 39

💻 feys.guillaume@orange.fr

MERCI A VOUS ET A TANTÔT !!!

Association
FRANCE CANCER
Bonjour tout le monde !
Je suis le petit bouchon qui aide la lutte contre le cancer !
Notre mission
L'association a pour but de financer la recherche contre le cancer, grâce à la récupération bénévole des bouchons en liège ou synthétiques. Cette collecte permet de recycler ce type de bouchons qui, sans l'action de l'association, finiraient aux ordures ménagères.
Votre contact :
Vous pouvez déposer vos bouchons :
- A la Mairie de SOUMANS
- A l'Agence postale de SOUMANS
Merci !
L'association France Cancer ne serait pas là sans vos nombreux dons* et l'engagement de ses bénévoles.
Alors si vous souhaitez vous engager pour la lutte contre le cancer, rejoignez-nous !
*déductible de vos impôts à hauteur de 66%
Siège social
146 Bis Avenue de la Roubine
06150 CANNES LA BOCCA
06 64 91 67 61
www.france-cancer.com

Une fois recyclés les bouchons pourront avoir une seconde vie !
Ceux en liège pourront devenir par exemple :
- du mobilier,
- des semelles de chaussures,
- des panneaux d'isolation,
- des revêtements de sols et de murs,
- et bien d'autres objets encore... !
Ceux synthétique pourront devenir par exemple :
- des serre-masques,
- des jardinières,
- des seaux à champagne,
- du mobilier,
- et bien d'autres objets encore... !
L'argent obtenu après la vente permet à l'association de financer les travaux des chercheurs de l'INSERM Nice et du CNRS Sophia Antipolis.
Merci !
10.000€
L'association France Cancer récupère les bouchons auprès des commerçants, des restaurateurs et bien d'autres partenaires !
Bouchons
N'oublie pas que toi aussi tu peux donner tes bouchons !
Retrouve tous les points de collecte sur
www.france-cancer.com
Une fois récupérés, tous les bouchons sont triés à la main par les bénévoles, selon leur matière.
Liège
Synthétique
Les capsules sont acceptées
Ils seront ensuite vendus à des recycleurs partenaires pour être broyés et transformés en nouveaux produits.
Agglolux pour les bouchons en liège et Vinventions pour les bouchons synthétiques.
1929
AGGLOLUX
Liège
VINVENTIONS

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Juillet	Dimanche 7 : REPAS CAMPAGNARD Club du 3ème Age
Août	Dimanche 4 : BROCANTE sur le thème des pirates au village de La Chassage – Les Amis de la Chassagne Mardi 13 : GREASE Cinéma plein air au stade
Septembre	Dimanche 8 : BROCANTE Comité des Fêtes
	Dimanche 15 : LOTO Club du 3ème Age
Octobre	Samedi 12: ENTRECOTES/FRITES Comité des Fêtes Dimanche 20 : BELOTE Club du 3ème Age
Novembre	Samedi 2: CONCOURS DE TAROT Association AFR Lundi 11 : LOTO Association Sportive Soumanaise Dimanche 24 : MARCHE DE NOEL Comité des Fêtes
	Samedi 30 : GOUTER DE NOEL du Club du 3ème Age avec l'animation « Si N Cauvavant » de Parsac

Directeur de la publication : Jean-Claude PARNIERE

Impression : Espace Copie Plan (Guéret)